



# Le Saint-Siège

---

## **LETTRE DU PAPE FRANÇOIS À L'OCCASION DES CÉLÉBRATIONS POUR LES HUIT CENTS ANS DE PRÉSENCE FRANCISCANE EN TERRE SAINTE**

*Au Révérend Père  
Francesco Patton, O.F.M.  
Custode de Terre Sainte.*

J'ai appris avec joie que cette custodie, à l'occasion des 800 ans de la présence franciscaine en Terre Sainte, a voulu célébrer cette importante et joyeuse fête par de nombreuses initiatives religieuses, pastorales et culturelles, toutes orientées vers la redécouverte de la contribution louable des «frères de cordes liés» — comme ils furent surnommés — dans les lieux où le Fils de Dieu s'est fait chair et a habité parmi nous (cf. Jn 1, 14). A cette occasion, je suis heureux de vous adresser mes salutations particulières, ainsi qu'à tous les frères qui conservent vivant le témoignage chrétien, étudient les Ecritures et accueillent les pèlerins.

Le séraphique père François, lors du chapitre de Pentecôte de mai 1217, ouvrit l'ordre à la dimension «missionnaire et universelle», en envoyant ses frères dans toutes les nations comme témoins de foi, de fraternité et de paix; et c'est ainsi que fut créée la province de Terre Sainte, appelée au début d'Outremer ou de Syrie. Cet élargissement de l'horizon d'évangélisation fut le commencement d'une aventure extraordinaire qui a conduit, il y a huit siècles, les premiers frères mineurs à débarquer à Acre, où vous avez ouvert le 11 juin dernier les célébrations du centenaire, en renouvelant votre adhésion à l'appel de Jésus, dans la fidélité à l'Evangile et à l'Eglise.

Assidus dans la contemplation et dans la prière, simples et pauvres, obéissant à l'Evêque de Rome, vous êtes aussi engagés à l'heure actuelle à vivre en Terre Sainte aux côtés de frères de différentes cultures, ethnies et religions, en diffusant la paix, la fraternité et le respect. Votre disponibilité à guider les pas des pèlerins provenant de toutes les parties du monde, en les accueillant et en les accompagnant, est connue de tous. Vous vous êtes consacrés à la recherche des témoignages archéologiques et à l'étude attentive des Saintes Ecritures, en mettant à profit la

célèbre affirmation de saint Jérôme, qui a vécu retiré à Bethléem pendant de nombreuses années: «Ignorer les Ecritures, c'est ignorer le Christ» (*Comm. in Is.*, Prol.: PL 24, 17).

Je ne veux pas oublier, outre la custodie et l'animation des sanctuaires, votre engagement au service de la communauté ecclésiale locale. Je vous encourage à persévérer avec joie dans le soutien de ces frères, en particulier les plus pauvres et les plus faibles, dans l'éducation de la jeunesse — qui risque souvent de perdre l'espérance dans un contexte encore privé de paix —, dans l'accueil des personnes âgées et dans le soin des malades, en vivant concrètement au quotidien les œuvres de miséricorde.

En m'unissant à mes vénérés prédécesseurs, à partir de [Clément VI](#), qui par la bulle *Gratias agimus* vous confia la garde des Lieux Saints, je désire vous renouveler ce mandat, en vous encourageant à être des témoins joyeux du Ressuscité en Terre Sainte.

Vous êtes les ambassadeurs du peuple de Dieu tout entier qui, avec libéralité, vous a toujours soutenus, en particulier à travers la «Collecte pour la Terre Sainte», qui contribue à faire en sorte que, sur la Terre de Jésus, la foi soit rendue visible à travers les œuvres. La [Congrégation pour les Eglises orientales](#), qui célèbre son propre centenaire ces jours-ci, vous soutient de manière particulière.

Enfin, je désire vous rappeler les paroles de votre fondateur: «Je conseille, j'avertis et j'exhorte mes frères dans le Seigneur Jésus Christ, quand ils vont de par le monde, qu'ils évitent de disputer, de débattre par paroles et de juger les autres; mais qu'ils soient doux, pacifiques, modestes, pleins de mansuétude et d'humilité, et qu'ils parlent honnêtement à tous, comme il convient» (*Seconde Règle*, 3, 10-11: FF 85).

Je confie la custodie de Terre Sainte, chacune de ses communautés et tous les frères à la protection maternelle de la Vierge Marie et, tout en invoquant l'intercession de votre saint patron Antoine de Padoue, je vous donne de tout cœur ma bénédiction apostolique.

*Du Vatican, le 17 octobre*

**François**